



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fonction publique : administration centrale

Question écrite n° 41795

## Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'État de lui fournir des indications sur les locaux occupés par les services administratifs de son administration centrale. Il souhaite connaître le nombre total de mètres carrés occupés, la surface moyenne par agent, ainsi que l'évaluation du coût par agent des loyers et charges de ces locaux administratifs.

## Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a souhaité obtenir des précisions du ministre de la fonction publique et de la réforme de l'État sur les locaux occupés par les services administratifs de son administration centrale. 1. Nombre total de mètres carrés occupés par les services administratifs du MFPRE (administration centrale). Réponse : 4 763 mètres carrés de bureaux ou 8 278 mètres carrés de superficie totale (y compris circulations, salles de réunions et toutes autres superficies) répartis sur les sites suivants : - Immeubles domaniaux classés ou inscrits (3). Hôtel de Cassini au 32, rue de Babylone, 75007 (inscrit) : 1 783 mètres carrés de bureaux/3 432 mètres carrés de superficie totale pour les services de la DGAFP. Hôtel de Broglie au 35, rue Saint-Dominique, 75007 (inscrit) : 376 mètres carrés de bureaux/552 mètres carrés de superficie totale pour les services de la DMGPSE, de la DUSA et du GIP-BIFP (DGAFP). Hôtel de Castries au 70-74, rue de Varenne, 75007 (classé). 1 400 mètres carrés de bureaux/2 366 mètres carrés de superficie totale pour les cabinets du MFPE et du SERE et la DMGPSE. - Autres immeubles domaniaux (2) : 66, rue de Bellechasse, 75007 : 484 mètres carrés de bureaux/620 mètres carrés de superficie totale pour les services de la DMGPSE et de la DGAFP, 85, boulevard de Montparnasse : 720 mètres carrés de bureaux/1 309 mètres carrés de superficie totale pour les services de l'ADAE. 2. Surface moyenne par agent : réponse : en se basant exclusivement sur les superficies des bureaux pour l'ensemble des bâtiments (4 763 mètres carrés), le ratio est de 14 mètres carrés/personne. 3. Évaluation du coût des loyers et charges par agent des locaux administratifs : Total des loyers : 0 euro (immeubles domaniaux). Total des charges : 34 587,76 euros. Total des agents : 340. Charge/agent : 101,73 euros/agent annuellement.

## Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 41795

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** fonction publique

**Ministère attributaire :** fonction publique

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 juin 2004, page 4608

**Réponse publiée le** : 19 octobre 2004, page 8134